



Réaliser et faire vivre son DUERP

Objectifs de formation

- Veiller à la prévention des risques professionnels
- Evaluer les risques professionnels
- Être capable d'élaborer et de mettre à jour le document unique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les aspects législatifs et réglementaires de l'évaluation des risques

professionnels

- Répertorier les risques en vue d'établir le document unique et le mettre à jour
- Savoir prioriser les risques
- Être capable de proposer des moyens de prévention
- Utiliser les différents outils numériques à disposition

Durée : 01 jour - 07heures

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

590 €

Dates :

Le 17 Septembre 2025

Prérequis

- Aucun

Public

- Dirigeant
- Référent sécurité
- Elus du CSE
- Personne chargée de l'analyse des risques

Programme

Partie 1

La réglementation

- Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité
- La loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail
- Les différentes infractions au code Pénal et au code du Travail
- Le droit de retrait - le droit d'alerte
- Le délit d'entrave
- L'importance de la faute inexcusable

Partie 2

- Les enjeux de la prévention
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ou DUERP
- Qu'est-ce que le DUERP ? Le cadre juridique
- L'évaluation des risques professionnels
- La sinistralité
- Les risques et les dangers
- Notion de situations dangereuses
- L'évaluation des risques
- Prioriser les actions en utilisant une des différentes méthodes de cotation
- Les plans d'actions - Le PAPRI Pact

Partie 3

Etude du DUERP en place

- Vérification que tous les risques soient répertoriés y compris
 - les risques psycho-sociaux
 - Les risques chimiques
 - Les risques routiers
 - Les risques liés à l'activité de l'entreprise
- Mise à jour du DUERP
- Priorisation des actions à engager de manière prioritaire
- Mise en œuvre des plans d'actions (délai de réalisation, responsable, moyens à mettre en œuvre)

Modalités pédagogiques

- Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités

professionnelles des participants

- Alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques adaptés
- Documents et supports remis ; présentation d'outils numériques.
- Une clé USB sera à disposition des participants qui pourront télécharger les supports présentés, documents, images, travaux réalisés et livret.
- Une évaluation des compétences des participants sera réalisée au début de la formation qui permettra d'approfondir les points non maîtrisés.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30